



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-458

Déposé le : 03.03.20

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Traitement et exportation de déchets urbains : quels contrôles et comment s'assurer qu'ils sont éliminés dans les règles de l'art ?

Texte déposé

Dans notre pays, les déchets urbains sont soit traités en Suisse, soit exportés.

En Suisse, ce sont les décharges de type D qui accueillent les résidus de l'incinération des déchets urbains (mâchefers ou scories) ; ces derniers contiennent des métaux lourds et peuvent donc avoir des conséquences néfastes sur la santé physique et psychique de la population et entraîner une contamination du sol, de l'eau et/ou de l'air. A ce jour le Chablais accueille deux décharges de type D, à Ollon et au Bouveret¹ et un nouveau lieu de stockage pouvant accueillir plus de 2 millions de m³ de déchets de type D est prévu à l'horizon 2037 sur le territoire des communes de Monthey et Massongex, projet contesté par le biais d'une pétition. De son côté, le Canton de Genève a renoncé à créer une nouvelle décharge et en appelle à une collaboration intercantonale afin de trouver des solutions industrielles permettant une valorisation des mâchefers d'au moins 80%². Enfin, trois acteurs importants vaudois de la filière de la gestion des déchets, ont présenté récemment un ambitieux projet visant à réduire de moitié le volume des scories³.

En ce qui concerne l'exportation des déchets urbains⁴, la Suisse serait, selon le rapport 2019 de l'association environnementale italienne Legambiente, le plus grand exportateur de plastiques, de verre, de vêtements usagés, de débris de construction, de pneus, de bois ou de câbles usagés vers l'Italie, avec quelque 70'000 tonnes par an. Ces déchets ne sont pas soumis à l'obtention d'une autorisation d'exportation délivrée par l'Office fédéral de l'environnement, car considérés comme ne présentant aucun danger pour la santé humaine et l'environnement, contrairement aux déchets chimiques, médicaux, acides, huiles, qui sont eux classés comme déchets dangereux. En cas d'exportation de déchets jugés non dangereux, les exportateurs doivent tout simplement les déclarer

¹ Entreposage notamment des mâchefers de l'usine de l'Uto de Sion et ceux de la Satom de Monthey.

² <https://www.20min.ch/ro/news/geneve/story/La-perspective-d-une-nouvelle-decharge-pour-les-m-chefers-s-eloigne-21726314>

³ <https://www.24heures.ch/vaud-regions/centre-reduire-moitie-volume-cendres-tridel/story/14897617>

⁴ « La mafia sur le chemin des déchets suisses », paru dans Le Temps du 17 février 2020, p. 8.

comme déchets à la douane; et c'est uniquement en cas de constat d'exportation non conforme à la frontière, qu'il revient au canton du domicile de l'exportateur de poursuivre les infractions en matière d'éco-criminalité. Il y aurait ainsi des milliers de camions qui traverseraient notre frontière au quotidien et qui seraient éliminés dans des conditions dangereuses et polluantes, car pris en charge par un circuit illégal en Italie.

Au vu des problématiques exposées ci-dessus (avenir des décharges de type D et risque élevé d'élimination des déchets urbains exportés dans des conditions dangereuses et polluantes), j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Où en est la coopération intercantonale romande souhaitée par le Canton de Genève qui devrait permettre de trouver des solutions industrielles à la valorisation des mâchefers d'au moins 80% en Suisse et ainsi éviter la création d'une nouvelle décharge de type D dans le Chablais ?
- Combien de tonnes de déchets urbains vaudois sont exportés annuellement et quelle est l'évolution de ces exportations au cours des 10 dernières années ?
- Combien d'exportateurs ont été contrôlés à la frontière et combien ont été dénoncés pour exportation de déchets non conformes ?
- Etant donné le risque important d'élimination illégale de ces déchets en Italie, quelles mesures le CE a-t-il prises et / ou entend-il prendre afin de s'assurer que les déchets urbains que les entreprises vaudoises exportent en Italie ne finissent pas dans un circuit illégal ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Source :

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Muriel Thalmann

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Alberto Cherubini

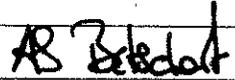
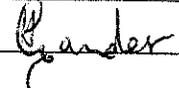
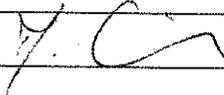
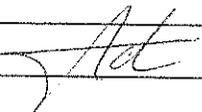
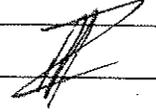
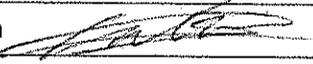
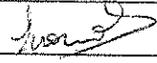
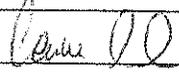
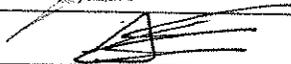
Signature(s) :



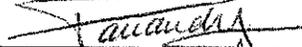
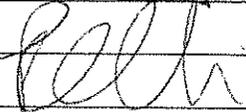
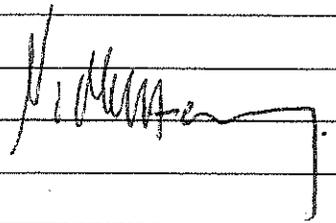
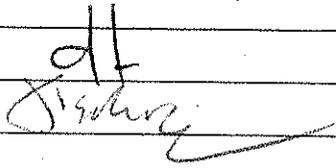
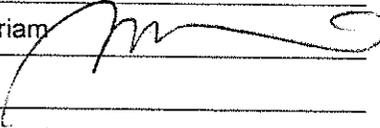
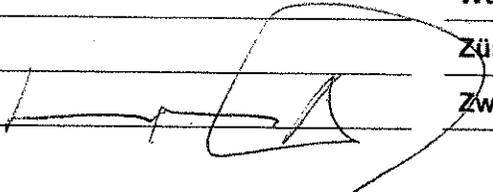
Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

INT Thalman "Traitement et exportation de déchets dangereux: quels contrôles et comment s'assurer qu'ils sont éliminés dans les pays de l'aut?"

Liste des député-e-s signataires – état au 3 mars 2020

Aminian Taraneh	Chevalley Christine	Evéquois Séverine
Aschwanden Sergej	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Attinger Doepper Claire 	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Fonjallaz Pierre
Balet Stéphane 	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Betschart Anne Sophie 	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues 
Bettschart-Narbel Florence	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Nicolas	Croci Torti Nicolas	Genoud Alice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel 	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre 	Glardon Jean-Claude 
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre 	Glauser Nicolas
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glaysre Yann
Cala Sébastien 	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dubois Carole	Guarna Salvatore 
Carrard Jean-Daniel	Ducommun Philippe	Induni Valérie 
Carvalho Carine 	Durussel José	Jaccard Nathalie
Chapuisat Jean-François	Echenard Cédric 	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Eggenberger Julien 	Jaques Vincent
Cherubini Alberto	Epars Olivier	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 3 mars 2020

Jobin Philippe	Mottier Pierre François	Ryf Monique 
Joly Rebecca	Neumann Sarah	Schaller Graziella
Karlen Dylan	Neyroud Maurice	Schelker Carole
Keller Vincent	Nicolet Jean-Marc	Simonin Patrick
Labouchère Catherine	Paccaud Yves 	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan 	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pedroli Sébastien	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Pernoud Pierre André	Studer Léonard
Luisier Brodard Christelle	Petermann Olivier	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Suter Nicolas
Marion Axel	Pointet Cloé	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Probst Delphine 	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas 	Radice Jean-Louis	Treboux Maurice
Matter Claude	Räss Etienne	Trolliet Daniel 
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Venzelos Vassilis
Meldem Martine	Richard Claire	Volet Pierre
Melly Serge	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Métraux-Botteron Anne-Laure	Rime Anne-Lise	Vuilleumier Marc
Meystre Gilles	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Miéville Laurent	Romano-Malagrifa Myriam 	Weidmann Yenny Chantal
Mischler Maurice	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Misiego Céline	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mojon Gérard	Ruch Daniel	Zünd Georges
Montangero Stéphane	Rydlo Alexandre 	Zwahlen Pierre